

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

Établissement public du ministère de l'Environnement

**Journée d'information du 18/05/2017
« les contrôles en exploitations agricoles »**

LES CONTROLES « ENVIRONNEMENT »

Service Départemental du JURA

Délégation régionale Bourgogne – Franche – Comté de l'AFB



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT



I- La loi pour la reconquête de la biodiversité

- **Biodiversité, les indicateurs sont au rouge**
 - **Consensus de tous les acteurs pour**
 - Renforcer la cohérence des politiques publiques
 - Promouvoir la diffusion des enjeux de reconquête de la biodiversité dans tous les secteurs
 - Affirmer l'obligation d'agir ensemble sur la biodiversité

- **Une vision dynamique et renouvelée de la biodiversité au travers de quelques grands principes**
 - Le principe de solidarité écologique
 - Le principe de non régression
 - La séquence Eviter, Réduire, Compenser
 - L'absence de perte nette de biodiversité
 - La réparation du préjudice écologique
 - La création d'une agence française pour la biodiversité (AFB)



I- L'Agence française pour la biodiversité : un nouvel opérateur de l'Etat

⇒ Un établissement public à caractère administratif constitué à partir du regroupement de 3 établissements publics de l'Etat existants et d'un GIP



et aussi 75 agents du MNHN / Service du patrimoine naturel
et les 6 agents de la Fédération des conservatoires botaniques nationaux

⇒ Domaines d'intervention : **milieux terrestres, aquatiques et marins**

⇒ Un établissement public **cœur de réseaux**

⇒ 3 pôles géographiques : Brest, Montpellier, Vincennes,

⇒ Une couverture territoriale au plus près des acteurs (**représentation dans chaque département, 850 agents sur 1200**)

IV- L'AFB en Bourgogne-Franche-Comté

■ L'AFB en Bourgogne – Franche – Comté :

- **une direction régionale à Dijon (11 personnes)**
- **6 services départementaux et 1 service interdépartemental Haute-Saône / Territoire de Belfort (41 agents)**
- **Le service départemental du JURA = 7 agents répartis en secteurs**
- **Des missions qui perdurent :**
 - ✓ contrôles (principalement en police judiciaire) et appui à la police administrative
 - ✓ expertise & avis techniques
 - ✓ production et valorisation de données sur l'eau, les milieux aquatiques et la biodiversité
 - ✓ appui à la planification et aux acteurs

II- L'Agence française pour la biodiversité

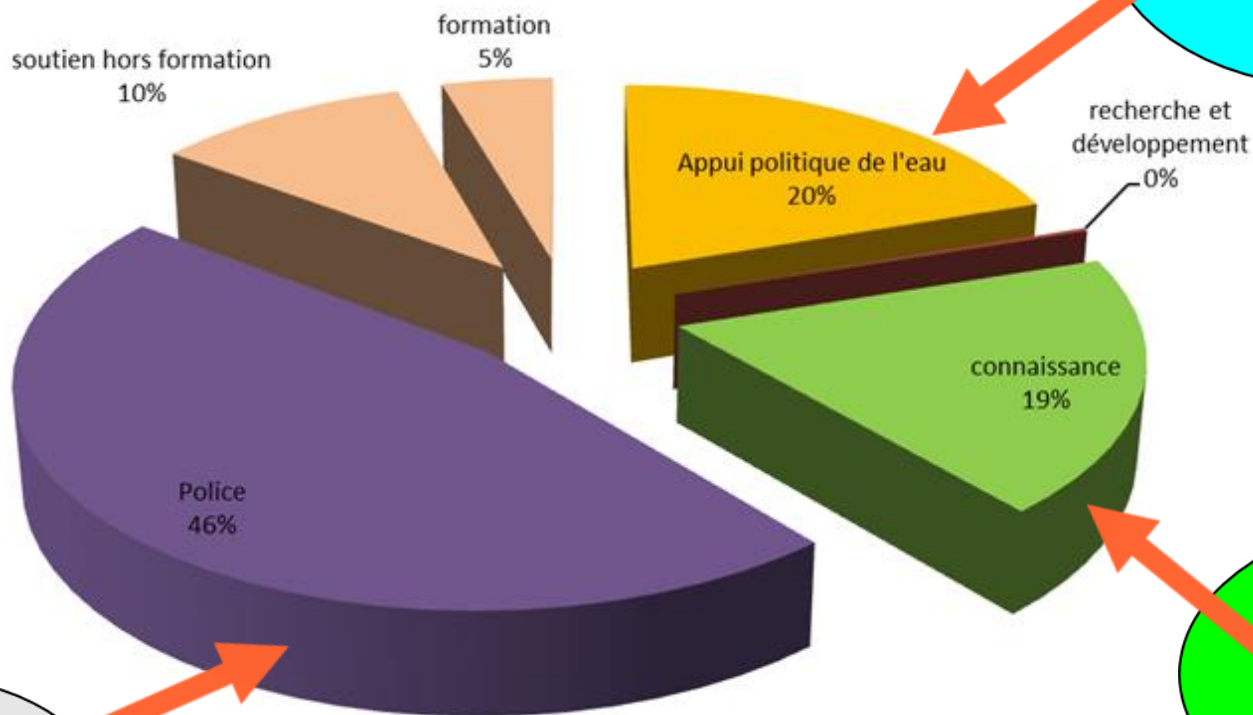
■ Des missions définies par la loi...

- Organiser et développer les connaissances et les savoirs
- Appuyer la mise en œuvre des politiques publiques liées la biodiversité
- Gérer des espaces protégés et appuyer les autres gestionnaires
- Apporter conseil et expertise aux acteurs socio-professionnels
- Apporter des soutiens financiers à des actions partenariales
- Mobiliser et sensibiliser la société
- Former et structurer les métiers
- Vérifier le respect de la réglementation relative à la protection de la biodiversité



Activité 2016 du service départemental du JURA

Répartition de l'activité 2016 du SD39



Avis techniques et Politiques de l'eau

Suivi DCE + Veille « écologique »

POLICE 50% de l'activité

Les Contrôles

Par les Avis Techniques:

- Travail à l'amont des projets.
- Essentiellement pour les projets d'aménagements dans le lit mineur ou majeur des cours d'eau.
- Certains avis rendus concernent des projets portés par des exploitants agricoles.

Par la police judiciaire :

- Cadrage dans un plan de contrôle validé par le Préfet (ciblage géographique et thématique des contrôles) et approuvé par le Procureur de la République
- Types d'usagers concernés: collectivités, industriels, particuliers, pêcheurs

et le monde agricole.

. Pas de contrôles en exploitation agricole ni sur pièces

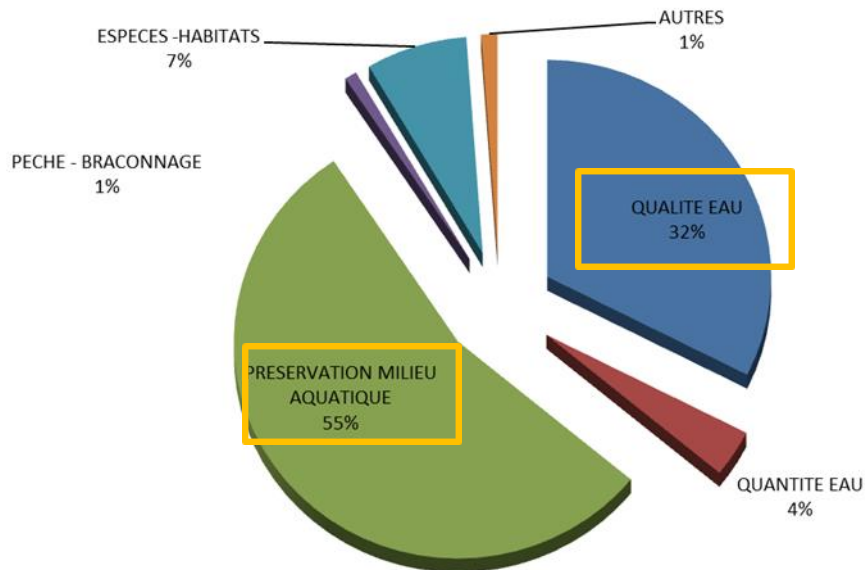
. Surveillance des territoires en liens avec les milieux aquatiques

- Cette mission comprend:
 - les réunions de cadrage interservices
 - les constats de terrain
 - et si le contrôle n'est pas conforme, l'enquête et la rédaction des procédures



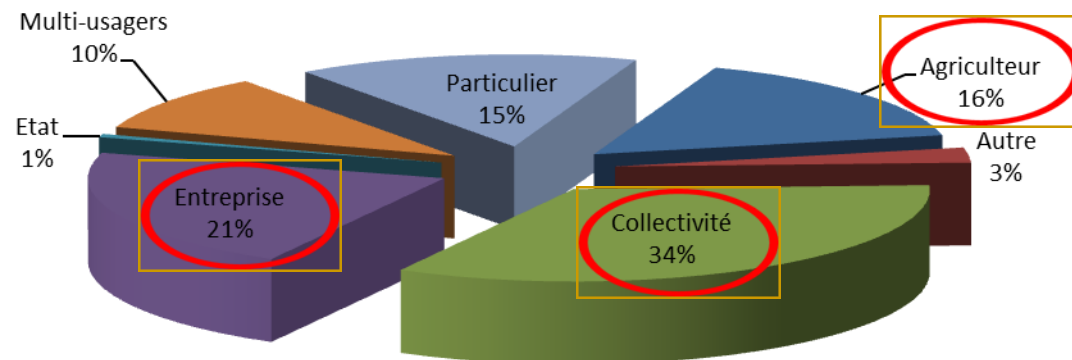
Bilan de contrôles 2016

REPARTITION DES CONTROLES 2016 PAR THEMATIQUES



FICHES CONTROLES 2016 - SD39			
CONFORMES	NON CONFORMES	NON RENSEIGNEES	TOTAL
281	53	7	341
82%	16%	2%	100%

Répartition des contrôles par usagers

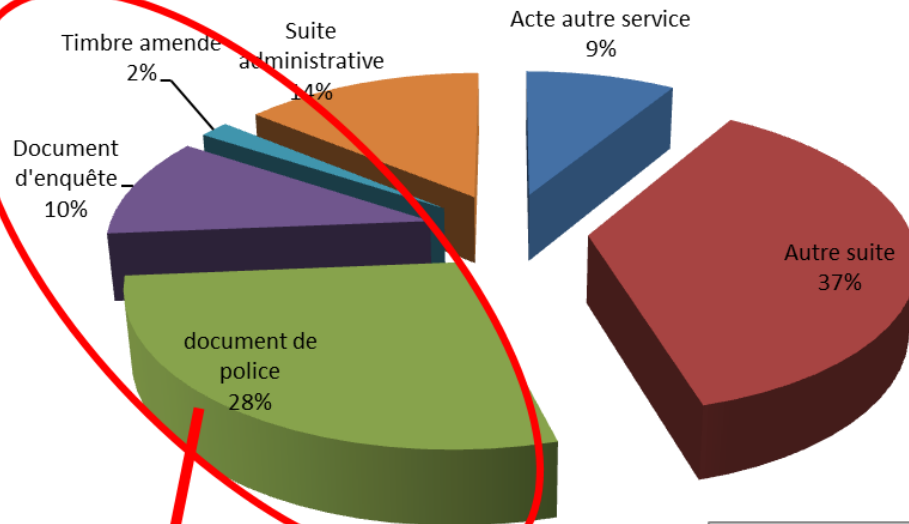


CONTRÔLE =

- Constater le respect des prescriptions édictées
- Constater la non dégradation d'un milieu et le respect d'une réglementation
 - Sur un territoire
 - Sur une activité

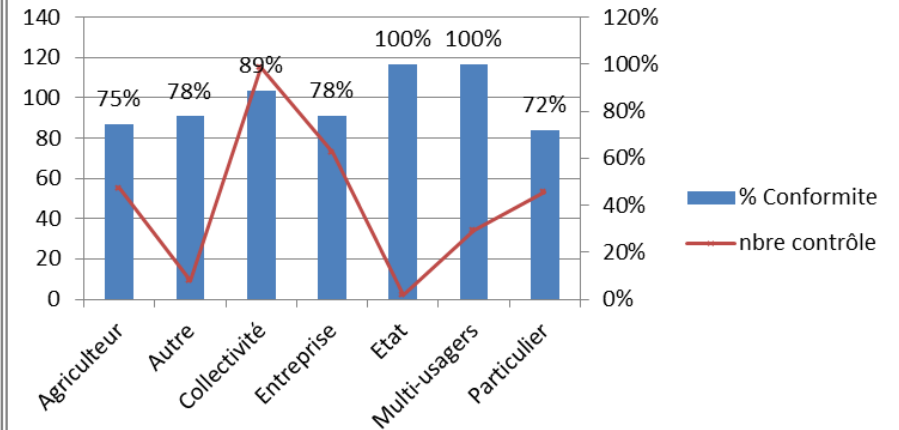
Bilan des contrôles 2016

Réponses aux non conformités - SD39 2016

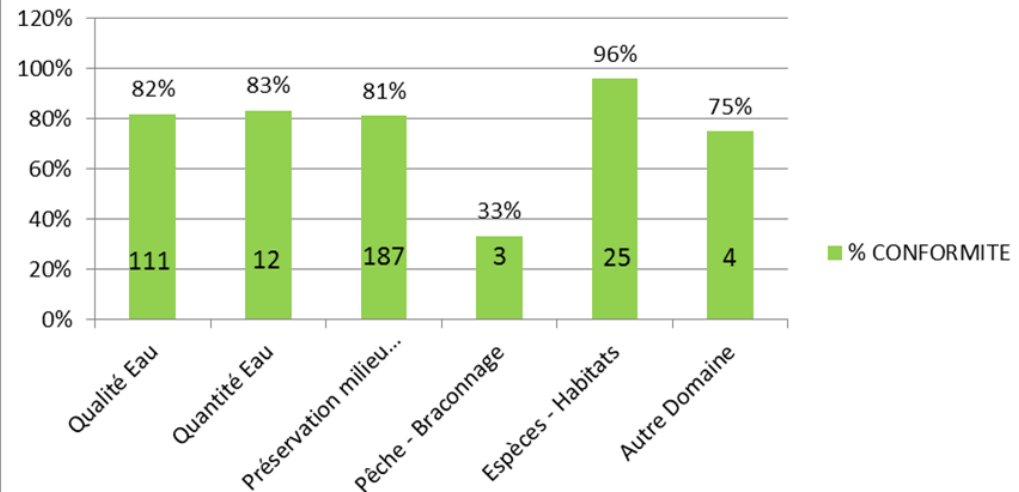


Contentieux
judiciaire : 16
PV, 6 enquêtes,
1 TA

Conformité par type d'usagers

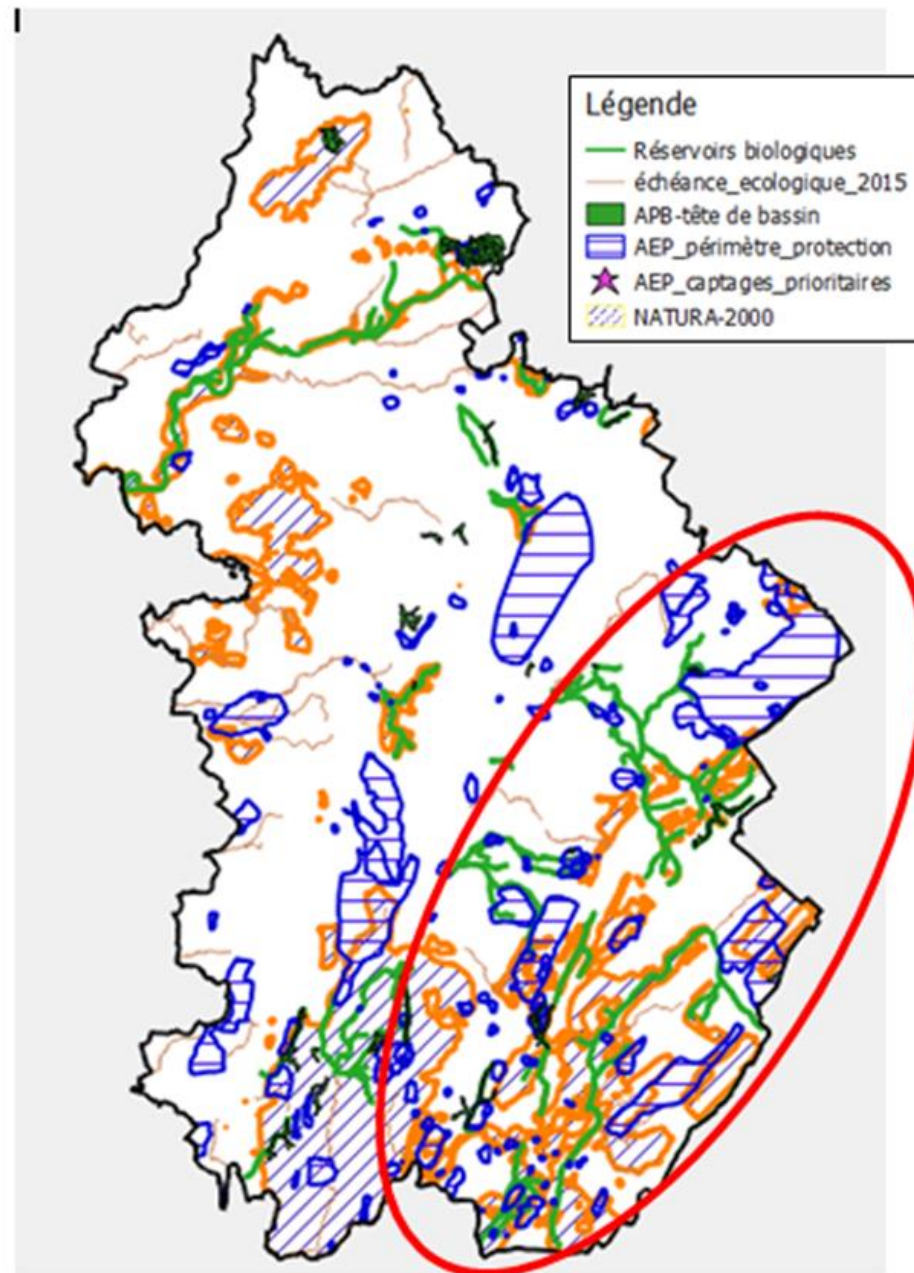


Conformité des contrôles par thématiques

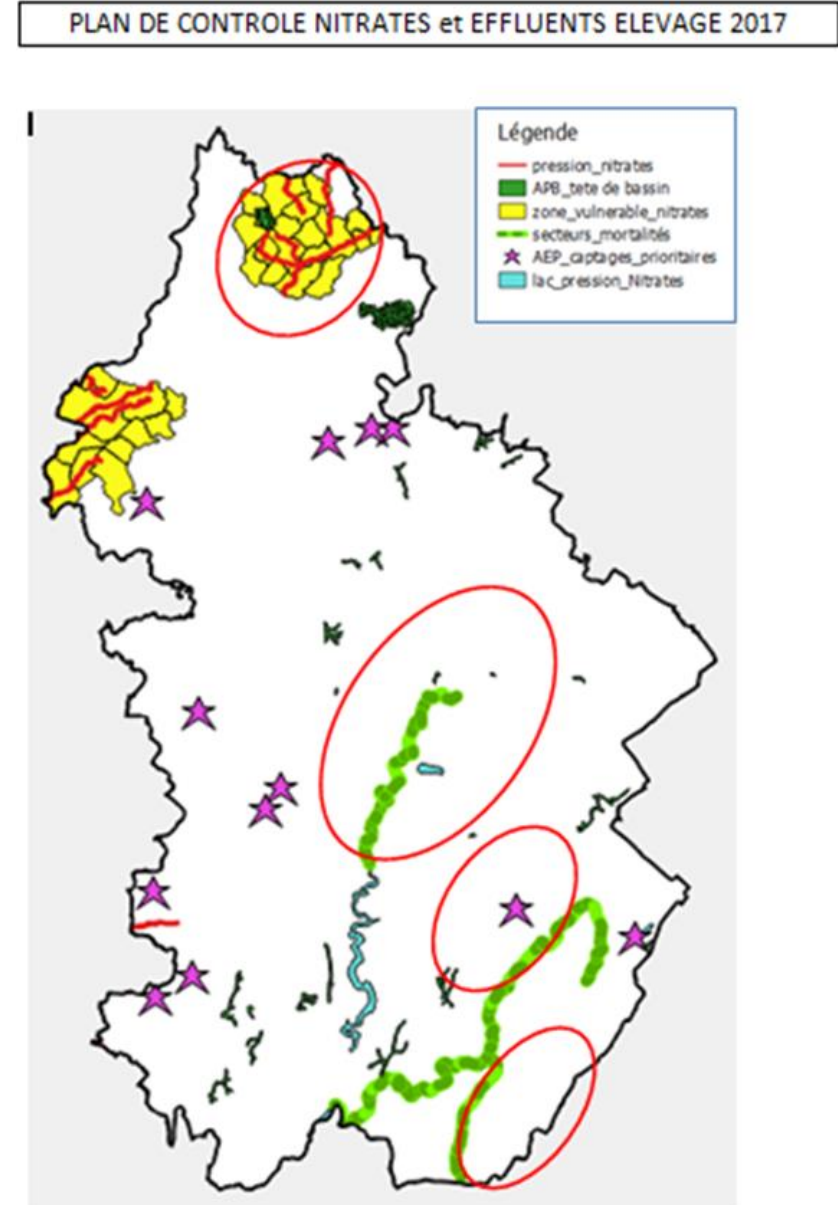
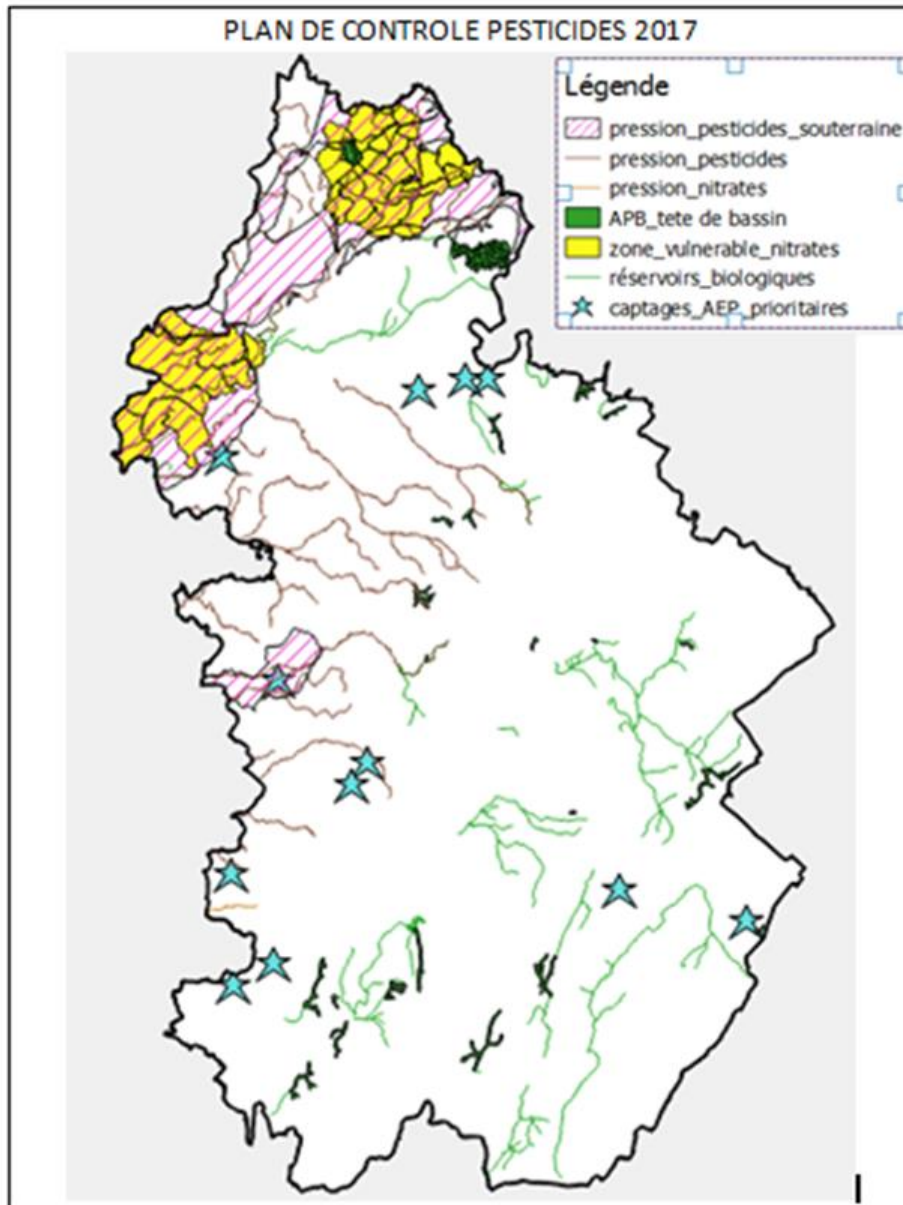


Impact sur le plan de contrôle 2017

PLAN DE CONTROLE MASSES D'EAU BON ETAT/ TRES BON ETAT 2017



Impact sur le plan de contrôle 2017



AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

Établissement public du ministère de l'Environnement

Merci de votre attention

www.afbiodiversite.fr

Contacts : sd39@afbiodiversite.fr



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

